

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 avril 2025

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 avril 2025

2025 DU 96 Dénomination pont Hélène Duc (10e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 25 mars 2025, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " pont Hélène Duc " à Paris (10e) ;

Considérant que l'hommage rendu n'a pas fait l'objet de dénomination de voie ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 10^e arrondissement en date du 25 mars 2025 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2^{ème} Commission,

Délibère :

Le pont reliant le quai de Valmy au quai de Jemmapes, au niveau de la rue de Lancry, à Paris (10e), est dénommé " pont Hélène Duc ".

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO